

Eneco Gaz Naturel Variable

Carte tarifaire janvier 2022 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture de gaz naturel aux particuliers en Belgique.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie **REDEVANCE FIXE** CONSOMMATION (€cent / kWh) (€ / an) 15,09 Tarif trimestriel 60,00 (0,1 X TTF103 + 1,069) X 1,21 Formule tarifaire

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL: Utilisation de réseaux de distribution

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

(Horitalità Verses a Votre gestionnaire de reseau)						
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur	
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	(€ / an)	
FLUVIUS (GASELWEST)	14,70	2,14	64,76	1,14	13,64	
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	16,21	2,38	101,35	0,68	13,64	
FLUVIUS (IMEWO)	17,25	2,50	96,82	0,91	13,64	
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	16,46	1,90	60,89	1,00	13,64	
FLUVIUS (INFRAX WEST)	7,77	2,86	89,02	1,22	13,64	
FLUVIUS (INTERGEM)	13,18	1,94	63,60	0,92	13,64	
FLUVIUS (IVEKA)	14,57	2,12	78,27	0,85	13,64	
FLUVIUS (IVERLEK)	14,33	2,08	71,41	0,93	13,64	
ORES (Brabant Wallon)	29,84	3,97	124,16	1,72	0,00	
ORES (Hainaut gaz)	28,91	4,50	118,45	2,19	0,00	
ORES (Luxembourg)	26,00	3,30	100,38	1,45	0,00	
ORES (Mouscron)	26,05	3,53	100,72	1,74	0,00	
ORES (Namur)	30,20	4,28	126,43	1,90	0,00	
SIBELGA	5,66	2,17	46,90	1,34	19,21	
FLUVIUS (SIBELGAS)	14,63	2,18	81,13	0,85	13,64	
TECTEO (ALG)	32,32	3,52	114,05	1,89	0,00	

Eneco Gaz Naturel Variable est un contrat à durée indéterminée pour lequel le prix de l'énergie est variable et indexé trimestriellement sur la base du paramètre d'indexation TTF103. Plus d'informations sur ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont estimés. Le tarif trimestriel est calculé sur la base de la dernière valeur connue de l'index TTF103 (Lère trimestre 2022: 114,036C/MWh). Eneco est en droit de modifier la méthode d'indexation et les cofficients associés à condition que les règles applicablessoient amendées ou abolies dans ce sens, ou à condition que les index en question changent en substance ou ne soient plus représentatifsde la valeur économique de l'énergie fournie ou ne soient plus ou irrégulièrement publiés. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxeset suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contributionénergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les demiers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco seréserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pourlesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offertsuniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion auréseau de gaz naturrel basse-pression. Pour tous les autrers cas, Eneco se réserve le droit d'aijuster vos prix. La redevance fixe est un coûtannuel par raccordement au gaz. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la premère année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dès la deuxième année, la redevance fixe est due au prorata

(1) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 012201 pour la Belgique. / Valable du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022 inclus. / BC_032_012201_FR_ENECO_GAS_VARIABLE

TAXES GAZ NATUREL

(fixées par les autorités publiques)

Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)					
Redevance de raccordement 0 - 100 kWh/an	0,0075 €				
Redevance de raccordement < 1 GWh	0,0075 €cent / kWh				
Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles ($\mathbb C$ / an)					
<= 5.000 kWh	3,34				
> 5.000 kWh et <= 150.000 kWh	11,62				
Prélèvements pour le gaz naturel (Fédéral) (€cent / kWh)					
Cotisation sur l'énergie	0,12073				
Cotisation fédérale (1)	0,06566				
FRAIS DE TRANSPORT GAZ					

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

Pour l'année 2021, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,177 Ccent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.